

Le fascicule du député climatique : 20 engagements pour la planète



1 S'engager à la mise en conformité de nos politiques publiques avec nos objectifs climatiques, à commencer par l'Accord de Paris.

2 Programmer le financement de la transition écologique via notamment la structuration du budget de l'Etat autour de nos engagements écologiques.

3 Soutenir un grand plan de transformation de l'agriculture en accélérant la transition agroécologique, notamment via la sortie rapide des engrais azotés minéraux, des pesticides et l'accélération de la promotion des menus végétariens.

4 Introduire des critères de performance écologique au sein du budget de l'État français à hauteur des objectifs fixés par la SNBC et la SNB

5 S'engager à faire de la protection de la biodiversité une priorité en France et à l'étranger, préserver et restaurer les écosystèmes (forêts, zones humides, mers et océans) et les communs, lutter contre l'artificialisation des sols et mieux prendre en compte l'impact international de notre économie.

6 Favoriser la mise en œuvre d'un plan national en faveur de la sobriété énergétique.

7 Placer l'ambition de "transition juste" au cœur des politiques environnementales prises durant la législature pour favoriser l'acceptabilité de la transition et défendre l'impératif de justice sociale.

8 Porter l'ambition écologique au niveau européen en accélérant le déploiement du Green Deal et de ses différentes composantes.

9 Soutenir la diffusion de l'information sur les sujets écologiques, notamment en renforçant leur présence dans les médias et les communications officielles.

10 Engager la France dans une sortie rapide et totale des énergies fossiles, y compris le gaz, dans le mix énergétique français, notamment en supprimant les niches fiscales défavorables au climat et en interdisant le soutien aux nouveaux projets d'exploration et d'exploitation fossile.

S'engager à améliorer la formation aux enjeux écologiques, autant pour les citoyens que pour les décideurs politiques dont les députés (par exemple via La Fresque du Climat, Atelier 2 tonnes, lecture de documents de vulgarisation comme le résumé du rapport du GIEC pour les décideurs).

11

Accélérer la réduction de la production de déchets et l'augmentation de la part de matière recyclée et réutilisée dans les filières productives françaises et européennes.

12

Renforcer la transition des mobilités, par le développement (et la baisse du coût) des transports en commun, des mobilités actives, du rail, du vélo, et de toute autre alternative bas-carbone et collective, notamment dans les territoires ruraux.

13

Accélérer la rénovation énergétique globale des logements et bâtiments.

14

Transformer massivement le paysage industriel français, en misant sur la réindustrialisation et la décarbonation.

15

Soutenir activement la finance durable comme levier de la transition écologique.

16

Accélérer la transition des modèles économiques des entreprises en imposant des objectifs de comptabilité carbone et en renforçant les impératifs de transparence financière, tout en luttant contre le greenwashing.

17

Engager une réflexion sur l'impact écologique du numérique et promouvoir une transition numérique durable.

18

Soutenir le développement de l'ESS (économie sociale et solidaire) et des entreprises à impact, notamment en favorisant une fiscalité avantageuse et en facilitant l'accès à la commande publique.

19

Développer la formation professionnelle (initiale et continue) aux nouveaux métiers de la transition écologique, partout sur le territoire.

20



Pour contacter l'équipe, vous pouvez nous envoyer un message à : theodore.tallent@particivil.org

Les signataires :

